

VOUS ÊTES ICI : ACCUEIL > RECHERCHE > MANIFESTATIONS ET COLLOQUES > VEILLE DE L'INSTITUT DE DROIT  
PRIVÉ

La veille de l'Institut de Droit Privé, séance d'actualisation de l'IDP

LE 2 FÉVRIER 2021

14h00

Arsenal

Les séances réunissent aussi bien les enseignants-chercheurs que les doctorants et s'articulent autour de deux ou trois thèmes d'actualités.



Initiées par Caroline BOUIX, les veilles sont reprises aujourd'hui par Jessica EYNARD et Sarah TORRICELLI-CHRIFI.

Séance du Mardi 2 février 2021

**Au programme :**

- Conséquences de la fusion-absorption sur la responsabilité pénale des entreprises - **Catherine GINESTET**
- Le point sur l'évaluation de l'usufruit temporaire de titres de société - **Michel LEROY**

La séance est proposée en visioconférence, [via ce lien.](#)

Si la situation sanitaire le permet, la séance pourra également se tenir en présentiel, en salle MQ212 (Manufacture des Tabacs). **Inscription obligatoire** par mail auprès de [Marion Maillard](#), pour assister en présentiel.

**Inscription supplémentaire et obligatoire** sur [ADUM](#) pour les doctorants.